

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

JABERSON FORMATION est une société par actions simplifiée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro RCS 831 353 221, et dont le siège social est situé 1 rue de la République à Marseille (13002). JABERSON FORMATION est un organisme de formation enregistré sous le numéro 9313823713 auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales (« **Conditions générales** ») régissent les relations entre JABERSON FORMATION et le Client (« **Client** ») dans le cadre de la fourniture de prestations de formation au profit de stagiaires (« **Stagiaires** »). Ces prestations sont réalisées pour des formations (i) inter-entreprises ou (ii) intra-entreprises. Le type de formations, le lieu, les dates, les tarifs sont indiqués dans le bulletin d'inscription (« **Bulletin d'inscription** ») accessible en ligne sur www.jaberson-formation.com

ARTICLE 2 – INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux prestations de formation se font en ligne sur le site www.jaberson-formation.com ou par l'envoi d'un Bulletin d'inscription à JABERSON FORMATION au moins huit (8) jours avant le début de la formation à laquelle le Client souhaite participer.

Un Bulletin d'inscription par Participant doit être retourné à JABERSON FORMATION par mail ou par la voie postale.

ARTICLE 3 – TARIFS ET REGLEMENT

Les tarifs et conditions de règlement des prestations de formation sont indiqués dans le Bulletin d'inscription de JABERSON FORMATION. Sauf accord spécifique, le tarif n'inclut pas les éventuels frais de transport ou de restauration engagés par les Stagiaires dans le cadre de la formation.

Le Client s'engage à respecter les délais de règlement mentionnés dans le Bulletin d'inscription. Les factures de JABERSON FORMATION sont payables à réception par le Client. En cas de non-paiement dans un délai de 30 jours, le Client sera redevable d'une pénalité égale égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Il appartient au Client s'il y a lieu, d'effectuer toutes les formalités, demandes de prise en charge et de remboursement, auprès de son Opérateur de compétences (OPCO).

ARTICLE 4 : EXECUTION DES PRESTATIONS DE FORMATION

Les formations sont animées par des professionnels dûment sélectionnés par JABERSON FORMATION.

Les formations s'effectueront dans des locaux mis à disposition ou loués par JABERSON FORMATION. Ce lieu sera indiqué par JABERSON FORMATION dans le Bulletin d'inscription. Toute modification de l'intervenant et/ou du lieu de la formation sera notifiée par écrit au Client par JABERSON FORMATION, sans que cela n'entraîne le bénéfice de dommages et intérêts et/ou pénalités.

Les Stagiaires bénéficient d'un support de formation, numérique ou papier, remis à l'issue de la formation.

ARTICLE 5 – MODALITES D'ANNULATION - DEDIT

Toute annulation d'inscription de la part du Client doit être notifiée par écrit à JABERSON FORMATION. Toute annulation par le Client, moins de dix (10) jours avant le début de la prestation de formation entraînera le paiement du prix intégral à titre de dédit.

Tout cycle de formation commencé est dû en totalité. Le Client supportera seul les conséquences de son annulation tels que les frais de transport. JABERSON FORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation en adressant au Client un courrier ou un courriel, au plus tard dix (10) jours avant le début de la formation, en cas de nombre insuffisant de participants ou de la survenance d'un cas de force majeure tel que défini par le Code civil. JABERSON FORMATION ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client

ARTICLE 6 – ACCESSIBILITE

En qualité d'Etablissement recevant du public (ERP), JABERSON FORMATION s'engage à respecter les dispositions légales en matière d'accessibilité aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap.

Les formations sont réalisées dans des lieux respectant les exigences légales et réglementaires relatives à l'accessibilité et à la conformité des locaux en matière d'accessibilité.

L'obligation d'accessibilité porte sur les parties extérieures et intérieures des établissements et installations et concerne les circulations, une partie des places de stationnement automobile, les ascenseurs, les locaux et leurs équipements.

JABERSON FORMATION dispose d'un Référent Handicap Formation (« **RHF** »).

ARTICLE 7 – RESPONSABILITE

JABERSON FORMATION s'engage à apporter toute sa diligence à l'exécution des prestations de formation commandées par le Client et suivies par les Stagiaires. JABERSON FORMATION ne saurait être tenue responsable des dommages indirects, tels que notamment la perte d'exploitation ou le manque à gagner, subis par le Client au cours ou à l'occasion de l'exécution des formations. En tout état de cause, pour tout autre dommage, et en cas de mise en cause de la responsabilité de JABERSON FORMATION, l'indemnité éventuellement à sa charge est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le Client au titre de la prestation de la formation.

ARTICLE 8 – DONNEES PERSONNELLES

JABERSON FORMATION met en œuvre des traitements de données à caractère personnel afin de permettre d'assurer la gestion, la facturation, le suivi des dossiers des Clients, et la prospection.

Dans le cadre de ses interventions, JABERSON FORMATION est amenée à collecter des données personnelles concernant les Clients, et les Stagiaires notamment : nom, prénom, adresse postale, adresse mail téléphone.

Ces données sont nécessaires pour la bonne gestion des formations des Clients, et sont uniquement destinées à JABERSON FORMATION, ainsi qu'à ses éventuels sous-traitants (hébergeurs ...).

Conformément à la loi informatique et libertés, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, d'opposition pour motif légitime et à la prospection à l'adresse électronique suivante : contact@jaberson-formation.com ou par courrier postal à l'adresse : JABERSON FORMATION - Antoine AUBERT 1, rue de la République 13002 Marseille.

Les données sont conservées pendant toute la durée du cycle de formations et pendant un délai d'un an (1) à compter de son terme, puis seront archivées durant deux (2) années.

ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du Client et/ou des Stagiaires dans le cadre des formations sont la propriété exclusive de JABERSON FORMATION.

En conséquence, le Client s'engage à n'utiliser les supports que dans les limites définies aux présentes.

Le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers non participants aux formations, les supports de cours, mis à disposition du Client dans le cadre de l'exécution des formations, sans l'accord écrit et préalable de JABERSON FORMATION.

ARTICLE 10 – REFERENCES

Le Client accepte que sa marque ou son nom commercial puisse être cités comme références sur les supports de JABERSON FORMATION.

ARTICLE 11 – REGLEMENT DES DIFFERENDS

En cas de litige, sur l'exécution et/ou l'interprétation des Conditions générales, seuls les Tribunaux de Marseille seront compétents et ce, même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de parties ou d'appel en garantie